



---

disponible dans l'allée de la salle. Les personnes qui suivent à distance utiliseront Zoom.

Veillez noter que tous les participants peuvent faire des commentaires dans le chat et, dans le format Zoom webinaire, les discussions privées sont disponibles uniquement entre les panélistes. Tout message envoyé par un panéliste ou un participant à un autre participant sera également vu par les hôtes de la séance.

PATRICK JONES :

Bienvenue à tous pour cette réunion de l'ICANN 74 à La Haye. Je suis Patrick Jones et je suis responsable de l'équipe des parties prenantes mondiales de l'ICANN.

Pour ceux d'entre vous qui nous suivent en ligne ou qui nous regardent de La Haye, nous vous souhaitons la bienvenue. Nous espérons que ce sera une bonne participation pour le travail de l'ICANN au niveau de votre [participant]. Vous allez de toute façon pouvoir participer à ce forum politique de l'ICANN.

Notre séance d'aujourd'hui va présenter le travail pour interagir avec la communauté sur les procédures ultérieures des nouveaux gTLD pour la phase de conception opérationnelle. Nous allons travailler sur cette étape de conception opérationnelle.

---

Et aujourd’hui, pour le panel d’aujourd’hui, nous allons analyser certaines questions.

L’équipe va présenter le travail avec la GNSO. Nous allons nous centrer sur le cadre de prévisibilité, qui va inclure les attentes, le scénario, la façon dont ce cadre va fonctionner dans le domaine des gTLD.

Il s’agit de notre première réunion plénière de ce format en hybride. Si vous avez des questions, n’hésitez pas à entrer sur Zoom et à demander des conseils à la personne qui gère cette réunion.

Aujourd’hui, sur ce panel, nous avons Avri Doria, qui est la directrice du Conseil d’administration de l’ICANN, Jorge Cancio du comité consultatif de l’ALAC, Karen Lentz Lance, vice-présidente des recherches politiques, Lars Hoffmann, directeur des programmes de parties prenantes, Jeffrey Neuman, liaison de la GNSO avec l’ODP SubPro, et Chris Bare, directeur de l’ICANN de la partie stratégique.

Avant de continuer et de passer à la discussion des panélistes, l’équipe va présenter à la communauté une approche de cette équipe et de la complexité des questions sur lesquelles l’organisation de l’ICANN travaille pour cette partie de l’étape de conception opérationnelle. Je vais maintenant donner la parole à Karen Lentz.

KAREN LENTZ :

Merci, Patrick. Bienvenue à tous. Bienvenue à ceux qui nous suivent en ligne et les autres qui sont présents. Nous allons commencer notre séance en vous présentant un petit peu le contexte de notre travail.

Donc l'organisation travaille actuellement sur la phase de conception opérationnelle. Et nous allons faire des recommandations politiques. C'est un travail de recommandations politiques. Et nous allons faire donc cette phase « étape de conception opérationnelle » pour passer à une évaluation de la conception opérationnelle. Nous allons voir quels seront les couts, les risques ; et l'objectif ici est d'informer les décisions qui seront prises ensuite par le Conseil d'administration, de les aider à prendre une décision concernant les recommandations nécessaires pour mettre en œuvre cette question et passer donc à la mise en œuvre, ou à une autre action dans ce domaine.

Prochaine diapositive. Bien. Merci.

Donc ici, vous voyez le calendrier de cette procédure ultérieure en fonction des travaux qui ont été faits. Nous avons commencé cette phase au mois de janvier de cette année. Ensuite, la partie en vert, c'est la mise à jour de la situation par la communauté. Il y en a une ; il y en aura une autre.

---

Nous sommes maintenant là où vous voyez, donc la flèche rouge. Donc le 13 juin 2022, réunion de l'ICANN. Et vous voyez ce que nous avons fait jusqu'à maintenant en termes de travaux de rédaction pour cette évaluation de la conception opérationnelle « ODA », qui devrait être présentée avant la réunion de l'ICANN 75. Et nous en sommes donc à ce travail de rédaction qui sera présenté lors de la réunion de l'ICANN 75.

Prochaine diapositive.

Ici, vous voyez un peu plus de contexte. Comme je l'ai dit, vous voyez, nous sommes à la partie de la flèche en rouge. Donc la présentation au Conseil d'administration, de façon que des décisions soient prises concernant les recommandations à mettre en œuvre pour mettre en place ce processus pour un prochain cycle de candidature. Ensuite, on va rédiger le Guide du candidat. Cela va être révisé par l'équipe de révision. Il va y avoir une campagne de communication qui va avoir lieu ensuite. Nous allons faire une préévaluation des fournisseurs de services une fois que le Conseil d'administration aura décidé de poursuivre ce travail.

Donc, dans ce contexte, nous en sommes là pour donc cette étape de conception opérationnelle dont vont parler mes collègues à qui je donne la parole.

---

Bien. Je vais vous faire un petit rappel du cadre de travail du contexte dans lequel nous sommes.

Le rapport final de la GNSO sur les procédures ultérieures a noté que la prévisibilité du programme 2012 des nouveaux gTLD a été entravée par le nombre de changements apportés une fois le programme lancé. Par conséquent, on a travaillé sur la prévisibilité qui était entravée à cause du grand nombre de changements qui avaient été apportés suite aux commentaires.

En réfléchissant à la manière de minimiser de tels changements dans les futurs cycles de nouveaux gTLD, le groupe de travail SubPro a introduit ce cadre de prévisibilité.

Prochaine diapositive.

Le cadre de prévisibilité est écrit dans le rapport comme un cadre pour analyser le type, la portée, le contexte d'un problème. Et s'il est déjà connu, le changement de programme proposé ou requis afin d'aider à déterminer l'impact du changement et le processus ou le mécanisme à suivre pour résoudre le problème. Donc il s'agit d'une citation de ce rapport. Et le cadre est un outil pour aider la communauté à comprendre comment un problème devrait être abordé par opposition à la détermination de la solution de ce problème. Le cadre n'est pas un mécanisme pour développer une politique, c'est important. C'est un point important.

---

Voici quelques objectifs de SubPro suite au rapport final, sachant que ce cadre est fait pour compléter, non remplacer, les processus et procédures existants de la GNSO. Le cadre ne va pas identifier les solutions aux problèmes soulevés. Ce sera plutôt un outil pour aider les candidats à comprendre quels mécanismes seront utilisés pour traiter les problèmes d'une manière prévisible et cohérente.

Et dans le cadre de ces recommandations, le Groupe de travail SubPro PDP a suggéré la formation d'une équipe permanente d'examen de la mise en œuvre de la prévisibilité. C'est un groupe qui s'appelle SPIRT, qui s'écrit S-P-I-R-T, qui serait l'organe responsable de l'examen des questions qui se posent et de l'utilisation du cadre pour identifier les mécanismes de résolution des problèmes identifiés afin de les résoudre.

Ce SPIRT n'est pas destiné à remplacer le rôle du conseil de la GNSO ou du Conseil d'administration de l'ICANN ou de l'org d'ICANN. Il collaborera plutôt avec toutes les parties prenantes, selon les besoins, afin d'identifier les mécanismes appropriés pour traiter les problèmes qui surviennent pendant le programme.

En fin de compte, donc, la combinaison du cadre et du SPIRT créera un processus consultatif qui apportera clarté et transparence sur les mécanismes qui seront utilisés pour gérer

---

les problèmes qui surviennent après l’approbation du Guide du candidat. La combinaison du cadre et du SPIRT va créer un processus qui va nous permettre de travailler ensemble et de fournir une clarté, une transparence sur les mécanismes de travail qui seront utilisés pour gérer les problèmes, et cela afin de parvenir à notre objectif une fois que le Guide du candidat aura été adopté.

Donc une série de points. Ici, un aperçu du processus en fonction de ce rapport final.

Les questions seront classées en deux catégories : questions opérationnelles et questions de politique. Donc les problèmes opérationnels sont ensuite classés en trois catégories : changements mineurs, non mineurs, ou importants. Et les questions de politiques sont ensuite classées en deux catégories : les questions ayant des implications politiques et les questions relatives à de nouvelles propositions.

Tous les problèmes et les changements apportés au programme seront documentés dans ce qu’on appelle un journal de changement. Et toutes les questions qui sont au-delà des questions opérationnelles mineures peuvent nécessiter une consultation avec le groupe SPIRT afin de déterminer la meilleure manière de résoudre cette question.

---

L'ICANN org, le Conseil d'administration de l'ICANN et le conseil de la GNSO sont les seules entités qui peuvent engager une consultation avec le SPIRT sur les questions soulevées, afin de déterminer les mécanismes appropriés pour les régler. Les autres organisations de soutien ou comité consultatif (SO/AC) peuvent soulever ou renvoyer une question par l'intermédiaire de l'ICANN org, du Conseil d'administration de l'ICANN et du conseil de la GNSO.

Enfin, l'ICANN org et SPIRT peuvent travailler ensemble sur des questions qui seront soulevées. Et s'il y a des changements qui sont suggérés, ils seront mis en œuvre. Et puis si c'est le cas, je vais ajouter ici que c'est au SPIRT de consulter le conseil afin de trouver la meilleure manière de résoudre ces questions de politiques.

Prochaine diapo, s'il vous plaît.

Voilà. Ici, voilà les hypothèses dont nous avons décidé. Voilà. Il y a donc une liste de celle-ci, et cela est aussi sur le Wiki de SubPro. Nous aurons donc un lien pour cela dans le chat.

Nous avons eu une réunion avec le conseil de la GNSO et nous avons ces questions qui sont sur la diapo. Il n'y a pas de changement dans les rôles et les responsabilités du Conseil d'administration de l'ICANN, du conseil de la GNSO ou de l'org de

---

l'ICANN. Donc le cadre de prévisibilité consiste à identifier des mécanismes appropriés pour trouver une solution.

On suppose aussi qu'il n'y aura pas plus — une question ne sera pas soumise plus d'une fois devant SPIRT. Et donc nous avons vu cela aussi sur notre diapo. Nous savons aussi que les processus établis de la GNSO ont la priorité sur le SPIRT dans l'éventualité d'un conflit. Il y a la résolution des problèmes opérationnels et des changements qui seront gérés par ICANN org lorsque des solutions seront proposées. Il y aura donc une consultation avec SPIRT.

Et la dernière diapo pour moi.

Alors il y a une concertation vis-à-vis du cadre de travail pour les délibérations. Le processus consultatif avec SPIRT peut nécessiter un petit peu de temps supplémentaire pour résoudre les problèmes, en particulier les questions de politiques. Ça pourrait avoir un impact considérable sur le temps et le coût de traitement d'une demande de candidature.

L'élaboration de critères clairs et bien compris pour catégoriser les problèmes et les changements proposés contribuera donc à faciliter un traitement plus rapide par le biais du cadre de prévisibilité.

---

Et avec cela, je vais repasser la parole à Patrick pour qu'on puisse commencer la séance de questions-réponses.

PATRICK JONES : Je vais donc commencer avec des questions. Et là, c'est donc l'opportunité pour les participants de lever la main et de poser une question.

Alors d'une perspective de la communauté, du Conseil d'administration, comment est-ce que vous pensez que ce cadre de travail va opérer et comment pensez-vous que toutes les entités vont fonctionner lors de ce processus ?

Avri, je peux commencer avec vous ?

AVRI DORIA : Tout d'abord, tout ce qu'on dit, c'est spéculatif. Le Conseil d'administration discute toujours. Et les décisions prises jusqu'à présent, c'était de demander à l'ODP de travailler sur ces questions et de trouver des solutions. Mais de toute façon, c'est une conception qui est intéressante et complexe.

Et je regarde un petit peu. C'est un peu la conception qui arrive avant le code, avant la mise en œuvre. Mais je m'imagine que cela fonctionnera. J'imagine que cela pourra ajouter une prévisibilité, à savoir quels seront les processus que nous allons suivre lorsque

---

les choses poseront des problèmes, lorsqu'il y aura des nuances, lorsqu'il y a des questions posées.

Donc ce que je vois, le Conseil fait cela avec — le Conseil essaie de comprendre la démarche à prendre lorsqu'on aura la fin de l'ODP pour pouvoir décider est-ce que ça fonctionnera ou pas. Mais donc, à partir de cela, je vous rends compte que quelqu'un qui ait construit ou développé un système comme celui-là, à savoir si cela va fonctionner ou si ça doit être modifié, pour moi, ça me paraît un très bon départ qui est prometteur. Je pense que cela va aider. Merci.

PATRICK JONES :

Jorge ? Jorge, vous voulez rajouter quelque chose ?

JORGE CANCIO :

Oui. Du point de vue du GAC, je pense que c'est du travail qui progresse. Nous allons voir comment cela fonctionne. J'ai entendu des commentaires, des remarques du GAC durant cette dernière année. Sachez que la tension entre la prévisibilité et aussi le fait d'avoir la flexibilité pour faire face aux questions urgentes, eh bien, c'est quelque chose dont nous avons discuté et dont nous discutons depuis des années. Et vous savez quelles sont les remarques du GAC là-dessus. Ce n'est pas nouveau.

---

Je pense que c'est en 2016 que nous avons commencé à répondre aux questions du Groupe de travail sur les SubPro. Nous avons toujours souligné, au GAC, le besoin d'avoir une certaine flexibilité pour répondre à ces questions émergentes. Donc ce cadre de travail de prévisibilité serait peut-être une solution possible. Et avec la fonction SPIRT, vous avez là une structure de groupe de travail pour pouvoir canaliser ces fameuses solutions.

Donc au GAC, nous avons été très clairs, en disant que cela pourrait être la manière de faire les choses, mais il faut aussi être prudent. Il faut savoir si ça va rajouter une valeur ajoutée, en sachant que ce ne soit pas trop complexe, car nous savons très bien que, à l'ICANN, on est un peu pro, mais on a tendance à établir des processus qui sont compliqués. Donc on doit être sûr que ce modèle soit inclusif et transparent et simple.

Donc, je pense que, à travers ce processus, disons que nous espérons que cette démarche va correspondre à ces exigences. Nous parlons ici du rôle du Conseil, de l'org et de la GNSO. Mais au-delà de cela, nous avons d'autres AC. Et moi, je parle du point de vue du GAC en pensant à ce qui s'est passé durant la première série en 2012. Et je comprends le raisonnement de l'établissement de ce cadre de travail. Donc pourquoi on a besoin de ce genre de cadre de travail. Et donc, le GAC va devoir jouer un rôle dans ce processus.

---

Et nous avons émis quelques idées. Par exemple, avoir une représentation du GAC au sein du SPIRT ou avoir peut-être de liaison du GAC afin de pouvoir discuter durant le travail fait par le Groupe de travail sur le PDP. Nous en avons aussi parlé durant nos derniers commentaires faits au Conseil d'administration sur les recommandations, donc, du SubPro en janvier 2021. Nous avons soulevé cette question. Nous avons mentionné ceci. S'il y a un dialogue entre toutes ces entités au sein de la communauté, quand il s'agit du consensus du GAC, donc nous voulons être dans tous les sens. Nous voulons donc être impliqués.

Nous avons aussi mentionné que nous, au GAC, nous sommes impatients de pouvoir participer dans les groupes ICANN, dans toutes les unités constitutives, dans SPIRT et donc dans ces démarches. Nous sommes à moitié chemin du processus, et le GAC est impatient, a hâte de contribuer pour trouver un bon milieu pour la prévisibilité et donc trouver un juste milieu entre tout cela.

PATRICK JONES :

Oui, avant de passer à Karen Lentz, j'ai Jeff.

Jeff, vous pouvez nous parler de la perspective de la GNSO, à savoir quels sont vos commentaires ?

---

JEFFREY NEUMAN : Oui, je dois faire le même genre de commentaire. Bon, ce n'est pas une question sur laquelle nous avons discuté au conseil [except] ça a été mentionné dans le rapport final du Groupe de travail SubPro. Ces recommandations ayant été adoptées, ce que je peux vous dire en tant que coprésident du Groupe de travail SubPro, sachez que nous allons rentrer un peu plus dans les détails. En attendant, après la série 2012, et sachant qu'il y a eu beaucoup de modifications et en connaissant les raisons de ces modifications — D'ailleurs, vous avez mentionné cela dans votre question.

Rappelez-moi Patrick, quelles étaient les parties dont vous avez parlé ?

Nous avons parlé des actions entre — attendez ! Vous avez mentionné —

PATRICK JONES : J'ai parlé du conseil de la GNSO, le Conseil d'administration, la communauté At-Large et l'organisation ICANN.

JEFFREY NEUMAN : Donc l'élément important qui n'était pas inclus dans la question, en fait, c'est la raison la plus importante d'avoir développé ce plan, c'était les candidats.

---

Et si je le souligne, ce n'est pas la faute de la question. Mais voilà une des raisons pour laquelle la série 2012 et les modifications faites par la suite n'ont pas fonctionné comme elles auraient dû fonctionner, car le point de vue des candidats n'avait pas été considéré, à savoir ce qu'ils devaient faire, surtout après le dépôt de leur candidature.

Donc nous devons essayer de voir quels sont les autres points de vue. Donc le bureau de l'ICANN, la communauté, [les conseils], la GNSO, le GAC, ces entités n'avaient pas eu l'occasion d'évaluer les autres points de vue parce que les applicants avaient été considérés comme la dernière unité, la dernière entité du processus.

Donc une des bonnes choses qu'a faite le Groupe de travail sur le SubPro, c'était de collecter des données de la part des candidats afin de pouvoir établir un cadre de travail. Donc je suis sûr qu'il y a plus d'exemples à donner. Mais bon, cela est un exemple.

Les parties dont vous avez parlé sont très importantes, bien sûr, mais les candidats doivent être aussi considérés. Parce qu'ils font du travail au niveau de leur candidature. Ils dépensent du temps, des ressources. Donc les changements vraiment ont eu un impact sur les propositions de ces candidatures et cela d'une manière qui les a fait donc retirer leur candidature complètement.

---

PATRICK JONES :                   Donc le point que vous avez soulevé nous permet de faire une transition pour la question de Karen et Lars. Pouvez-vous nous parler de scénarios spécifiques, peut-être un exemple, des leçons apprises de la dernière série ? Peut-être que cela dans ce sens peut nous aider dans ce cadre de travail de la prévisibilité.

LARS HOFFMANN :                   Oui, nous avons rassemblé des idées ici et nous avons travaillé sur le processus en essayant de faire un rapport final. Bon, si une question est soulevée et si un changement doit se produire, l'ICANN org mène un petit peu — est à la tête du programme.

On commence à identifier, à savoir si c'est une politique opérationnelle ou politique. Donc l'on commence à discuter, surtout si c'est une question opérationnelle. Nous discutons de la solution et quelle solution serait appropriée. Et donc c'est là où on se tourne vers SPIRT pour voir s'ils sont d'accord que ce soit une question opérationnelle ou si ça appartient à une autre sous-catégorie. Ensuite, nous travaillons avec SPIRT pour essayer de finaliser une solution si c'est donc une question opérationnelle. Et ensuite nous mettrons des changements. Nous implémentons donc des changements.

Si c'est une question de politique, [*then*] SPIRT va consulter avec SPIRT à savoir quelle est la contribution qu'elle peut faire au conseil de la GNSO pour savoir s'il y a un processus qui existe au

---

sein de la GNSO pour faire face donc à cette question si elle est d'ordre politique.

Bon cela, il y a des processus au sein de la GNSO pour faire face à cela. Donc la GNSO travaillerait dans ce sens avec la communauté en général pour développer et élaborer les politiques et cela serait inclus dans le programme lorsqu'il sera complété.

Je pense que c'est un petit peu ce qui se passerait si hypothétiquement ça se passait — si ce problème se soulevait.

KEREN LENTZ :

Merci. Je voudrais ajouter quelque chose ici en ce qui concerne les perspectives que nous avons entendues ici. Nous devons considérer ce cadre qui peut paraître compliqué sur certains aspects, parce qu'il y a différentes possibilités de résultats et d'action mise en œuvre.

Mais je voudrais souligner le fait qu'il ne s'agit pas du seul outil que nous avons pour la prévisibilité. Le Groupe de travail du PDP a défini des processus, des critères, de façon à pouvoir fournir un certain niveau de clarté lorsqu'il y a des candidatures, et lorsque la période de candidature commence quel est le rôle de l'organisation. Est-ce qu'on doit continuer, et comment continuer à avancer dans le domaine de la prévisibilité.

---

Si ce cadre est bien créé, est bien fait, on n'en aura pas besoin très souvent. Nous voulons être sûrs qu'il s'agit d'un système que nous n'allons pas utiliser de manière très fréquente, qu'il s'agit seulement d'un système qui nous permet d'offrir des ressources et des demandes de clarté en cas de problème inattendu par exemple. Merci. Merci à tous.

PATRICK JONES :

En fonction de ce qui vient d'être présenté, dans quelle mesure est-ce que vous pensez que ce cadre va nous aider à atteindre le cadre de prévisibilité ? Dans quelle mesure cela va nous aider ?

AVRI DORIA :

Merci. Comme cela je l'ai dit au début, le premier cadre de prévisibilité et le fait que l'on aurait un processus si cela est mis en œuvre - et bien sûr, il y a toujours des exceptions – mais, en supposant que ce système soit mis en œuvre, ce système crée une structure. Et à ce moment-là, on n'est plus dans la situation que mentionnait Jeff, à savoir un problème qui surgit et on ne sait pas comment le résoudre.

Donc il faut essayer de mettre en œuvre des mécanismes qui nous permettent de résoudre ces problèmes. À mesure que ces problèmes surgissent, à mesure qu'on les comprend, on a des outils qui nous permettent de les résoudre. On a une série

---

d'outils. Donc je pense que c'est une première étape importante concernant la prévisibilité.

On ne sait pas encore quel sera le résultat du processus. Et cela dépend des autres aspects. Mais je dirais qu'en réalité il s'agit d'un point important dont il faut tenir compte. Voilà, ce serait mon opinion ici.

PATRICK JONES : Jorge, qu'en pensez-vous ?

JORGE CANCIO : Je suis d'accord avec ce qu'Avri vient de dire. Il est clair qu'il est bon, il est tout à fait positif d'avoir un processus concernant cette question qui est très importante. Donc avoir un canal de communication ouvert entre différentes organisations, ou entre les différentes parties prenantes.

Peut-être que cela pourra être réglé à travers le processus, peut-être pas. Par exemple s'il y a une demande de modification ou bien si le comité consultatif pense qu'il doit participer à ce processus. De toute façon, je dirais que le plus important, ici, est le fait que ce système existe ; au-delà de la capacité de fournir un cadre de prévisibilité pour ce processus, nous avons une confiance que nous avons créée au cours de ces dernières années au sein des différentes parties de la communauté.

---

Donc cela est différent de la situation que nous avons connue lors de la série de 2012, au cours de laquelle nous avons un travail en silo entre les différentes parties prenantes, les différentes parties de la communauté, ce qui a donné lieu à des problèmes inattendus qui ont dû être résolus à mesure, à travers le dialogue, un travail. Nous avons donc une bonne expérience de tout cela, qui a eu lieu à l'époque. Mais il nous a fallu tenir compte de la nécessité d'une confiance qui existait au sein de la communauté.

PATRICK JONES : Je crois que nous avons des questions de nos participants à distance.

JUSTIN HO : Nous avons une question de Marita Moll qui souhaite poser une question ici.

Il y a de nombreuses nuances.

PATRICK JONES : Karen, vous avez la parole.

KAREN LENTZ : Merci, Marita pour cette question. C'est une bonne question.

---

Il est clair que nous avons considéré ce que vous avez dit lorsque nous avons travaillé au sein de notre groupe. Que se passe-t-il si l'on posait une question à l'équipe SPIRT, comment se mettre d'accord pour que toutes ces questions qui soient posées soient les mêmes.

Donc nous, en tant qu'organisation, nous pouvons présenter des questions à l'équipe donc du SPIRT, au groupe de travail SPIRT. Et lorsque nous le souhaitons, s'il y a une question qui a déjà été posée, nous allons dire au groupe de travail SPIRT que nous considérons qu'il s'agit d'une question qui a déjà été posée pour que ce soit le groupe de travail SPIRT qui confirme qu'il s'agit de la même question. Et à ce moment-là, ils peuvent commencer à y répondre.

PATRICK JONES : Jeff, allez-y. Vous avez la parole.

JEFFREY NEUMAN : Je voudrais ajouter quelque chose. Ce serait bien d'avoir un peu plus de contexte ici. Je suis d'accord avec Karen, avec ce qu'elle a dit, et je voudrais moi-même ajouter que l'intention du groupe de travail SPIRT n'est pas d'analyser les questions comme si c'était une seule demande. Nous voudrions faire une analyse

---

systemique qui soit applicable à de nombreuses demandes de candidature.

Donc je ne sais pas dans quelle mesure on peut avoir des questions qui seraient les mêmes puisqu'il faut voir chaque candidature. Ce sera des cas différents. Nous devons dire on a ici un problème, voir qu'est-ce qui se passe concernant les autres candidatures. Et je ne pense pas que ce soit le justement le rôle de ce groupe de travail SPIRT. À mon avis, en tout cas.

Je parle en mon nom ; je peux me tromper. Et si vous pensez que je me trompe, dites-le-moi.

En tout cas, notre approche a toujours été de voir quelles étaient les questions dans l'ensemble du processus, et non pas les questions concernant chaque candidature.

CHRIS BARE :

Je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit par Karen, par Jeff. Et du point de vue opérationnel, je pense qu'il est important de voir comment minimiser l'aspect opérationnel dans ce processus.

Donc je souhaite me concentrer sur les différents critères, les questions qu'on a citées comme étant mineures, importantes, significatives. Ici, il faut comprendre comment considérer si une question est égale à une autre qui a déjà été abordée, pour minimiser le temps au niveau opérationnel.

---

PATRICK JONES : Nous avons une autre question d'un participant à distance ; allez-y.

JUSTIN HO : C'est une question de Santanu.

Le Conseil travaille sur les questions de prix. Il y a beaucoup d'organisations à but non lucratif qui pourraient tirer profit de réduction de couts.

KAREN LENTZ : Oui, bonjour. Merci. Je comprends que cette question vise à demander dans le cas de certaines candidatures, est-ce qu'il peut y avoir des réductions concernant le tarif.

Le rapport résultant de notre travail du Groupe de travail du PDP indique qu'il y a des recommandations concernant les tarifs de candidature. Il y a des recommandations aussi pour aider certains candidats. Par conséquent, je dirais que nous travaillons sur ces questions. Nous en sommes à la phase de conception opérationnelle en fonction du rapport qui a été effectué.

Si vous participez à la réunion du conseil de la GNSO cette

---

semaine, vous verrez que le conseil de la GNSO va probablement traiter de cette question visant à soutenir certains candidats.

Peut-être que Jeff veut ajouter quelque chose ici à ce que je viens de dire.

JEFFREY NEUMAN :

Oui, vous avez tout à fait raison. Et je voudrais ajouter que le conseil de la GNSO ne va pas participer à la question liée au tarif.

Si on regarde les recommandations du rapport final, on constate qu'il s'agit de directives, de normes, de conseils concernant la façon dont l'ICANN devrait déterminer ces tarifs. Nous ne disons pas que nous considérons que ces tarifs devraient être tels ou tels tarifs, ou qu'il peut y avoir des réductions.

Ce que nous faisons, c'est indiquer certains points pour orienter l'organisation de l'ICANN qui devra à un moment donné déterminer le cout de ce programme. Et cela fait partie du travail de l'ODP. Et à ce moment-là, les candidats sauront quels sont les prix, et on va déterminer de cette manière les prix des candidatures. Mais cela ne correspond pas au conseil de la GNSO. Merci.

---

PATRICK JONES : Je *think* — je crois qu’il a quelqu’un. Il y a un participant qui a levé la main.

JUSTIN HO : OK, je vais donner la parole à un participant à distance. S’il vous plait, allumez votre micro et vous pouvez prendre la parole. Nous demandons donc à ce participant d’allumer son micro, puisque pour le moment son micro est éteint.

PATRICK JONES : En attendant, nous allons passer au prochain participant. Sébastien Bachollet, allez-y. Vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : [...] l’interprétation disponible.

Ok. Merci beaucoup. Donc Sébastien Bachollet, d’abord tester tout cet environnement exceptionnellement compliqué dans l’organisation du travail ici.

J’avais deux remarques à faire. La première, c’est que j’espérais que quand on parle de prédictibilité et de travailler ensemble, la première chose qui viendrait c’est « ça commence quand le prochain appel à candidatures des nouveaux gTLD ». C’est ça la prédictibilité.

---

La deuxième, c'est que je voulais savoir est-ce qu'il est mis en place une structure pour résoudre un certain nombre de problèmes ? Est-ce que vous essayez — vous utiliserez cette structure aussi pour résoudre les derniers *backlogs* qui restent dans le programme précédent ? Merci.

PATRICK JONES : Qui peut répondre ?

LARS HOFFMANN : Je veux commencer avec la deuxième question. Si le cadre de travail est là aussi pour faire face aux problèmes qui sont restants de l'ancienne — de la dernière série. Oui, ça va dépendre des questions ; ça dépend des discussions. Donc si ça a eu un impact sur les candidatures, je suppose que mes collègues probablement en ont discuté, à savoir que ce cadre de travail, bon, nous espérons que cela pourra aussi nous permettre de résoudre des problèmes sur les *backlogs*.

Donc lorsqu'il s'agit de la prochaine série, Jeff a parlé du travail de l'ODP, des couts. Et donc il faut qu'on établisse un calendrier sur le travail de mise en œuvre, un calendrier qui pourrait donc être publié, à savoir quand les candidatures seront ouvertes. Ça pourrait aussi faire partie du travail d'ODP. Il faut —

---

Oui, nous allons travailler de façon diligente. Bien sûr, tout cela fera partie du travail concerné par l'ODP.

JEFFREY NEUMAN :

Je suis d'accord. Je voulais juste rappeler à tout le monde un des autres éléments du cadre de travail de prévisibilité.

Si les gens se souviennent bien, dans le rapport final, cela ne parle pas d'une série seulement qui était suivie par une période de révision, mais aussi une série suivie par une nouvelle série, une nouvelle série, et la prochaine série, la prochaine série, etc., et [cela ont parlait] —

Bon, là, on a une carence d'une décennie. On a un écart d'une décennie. Donc pour l'équipe SPIRT —

Attendez, ça a été soulevé par la question de Sébastien, puisqu'on regardait [à] la série préalable. Donc bien sûr, avec cela, nous avons pu regarder les questions qui avaient été posées par la première série de candidatures pour pouvoir travailler sur cette nouvelle série. Et donc, pour ceux qui suivront, ben, sachez que nous espérons ne pas avoir des périodes de révision entre les deux, au milieu. Donc cette équipe SPIRT pourrait être cet outil qui nous permettrait de résoudre les questions qui ont été posées par la série préalable, afin d'apporter des solutions pour la série à venir.

---

Donc, pour suivre cette question de Sébastien, sachez que ce modèle de prévisibilité n'est pas la substitution pour un mécanisme de révision. Mais ça nous permettrait de faire face aux questions avant la prochaine série, parce que les révisions avant prenaient trop de temps.

AVRI DORIA :

Je voulais rajouter quelque chose rapidement. Si cette série se produit, se poursuit, si on construit donc cet outil, eh bien, sachez que chaque outil n'est pas une solution pour tout résoudre. Et la notion d'utiliser un outil qui n'est pas existant sur des problèmes qui existent ou n'existent pas par le passé n'est pas facile à imaginer.

Donc oui, ça pourrait être un outil fantastique et possible, mais il faut que l'on regarde, que l'on examine le contexte dont Jeff parlait tout à l'heure. On essaie d'envisager les questions systématiques de l'avenir. Et aussi, ce sont des questions qui seront étudiées par le PDP, par l'organisation [inaudible]. Et on va se baser là-dessus pour construire le prochain système. Ce n'est pas un outil — du moins, quand je lis la description, je ne vois pas que ce sera forcément l'outil qui va résoudre tous les problèmes.

---

PATRICK JONES :

Je voudrais poser une question à tous.

Le cadre de travail va apporter plus de transparence vis-à-vis de la communauté, des candidats et de l'organisation. Pouvez-vous nous dire comment ce processus va nous aider à construire de la confiance pour toutes les parties prenantes différentes ? Question ouverte.

LARS HOFFMANN :

Patrick, merci. Donc je voudrais — je vois qu'il y a aussi quelques questions dans le chat. Et en passant, je vais peut-être y répondre.

Le cadre de travail, ce n'est pas de faire des prédictions ou de développer ou de prendre des décisions qui ont un effet, un impact sur le futur ou sur la prochaine série. Mais d'établir un processus prévisible afin de faire des modifications sur les programmes existants.

Donc il ne s'agit pas d'un outil pour examiner la proactivité, mais pour nous assurer que les applicants ou les candidats comprennent les changements pour les séries en cours.

Bien sûr, ces modifications auront un impact sur les prochaines séries. Bien sûr, plus de séries dans l'avenir. Donc, et pour suivre ce qu'a dit Patrick au niveau de la collaboration, je pense que nous pensons mettre en place ce programme avec l'équipe de

---

révision de façon que ce programme en lui-même soit vraiment très très prévisible. On aura le Guide de candidats.

Nous avons ce processus qui est déjà en place et nous voulons qu'il soit prévisible. S'il y a des questions pour les candidats [qui et cela demande] des modifications, nous voulons mettre en place un système de coopération avec l'équipe de l'ICANN org, la communauté et les candidats, afin de trouver des solutions adéquates dans les temps et qui font face donc à ces problèmes assez rapidement. Et cela nous permettra d'aller mieux, de faire du meilleur travail durant les prochaines séries. Merci.

PATRICK JONES :

Nous allons passer la parole à Jorge. J'aimerais obtenir votre perspective sur cette construction de la confiance avec ce cadre de travail de prévisibilité, si on peut dire.

JORGE CANCIO :

Oui cela revient à ce que j'avais dit auparavant. C'est une bonne base sur le papier, mais lorsqu'on doit concrétiser les choses et qu'on doit s'écouter les uns et les autres, lorsqu'il y a une question émergente, eh bien, là, cela devient une discussion très abstraite.

On pourrait donc imaginer des questions similaires à ce que l'on a vu, des problèmes similaires à ce qu'on a vu auparavant. Donc,

---

il y a eu beaucoup de travail qui a été fait à travers les recommandations, et nous espérons que dans le Guide des candidats, nous avons mis assez pour minimiser — nous espérons pouvoir utiliser ces nouvelles démarches avec SPIRT.

Il faut donc écouter de façon prudente quelles sont les inquiétudes de chaque partie prenante, chaque partie qui est impliquée dans cette question. Et ce cadre de travail nous donne un moyen de canaliser tout cela. C'est seulement une manière de canaliser encore une fois des questions. Cela ne fournit pas une solution, mais la solution devra être trouvée par les différentes parties de la communauté qui seront impliquées, et cela en [accordance] avec leurs rôles et responsabilités.

PATRICK JONES : Jeff, vous voulez prendre la parole ? Vous pouvez prendre la parole. Jeff ?

JEFFREY NEUMAN : Oui. Je voudrais rajouter quelque chose sur ce qu'est la confiance.

Je vois qu'il y a beaucoup de personnes qui n'étaient pas là durant la série 2012. C'est bien. Il y a beaucoup de nouvelles personnes. Mais je vois des gens qui étaient des candidats aussi.

---

Et ils vont comprendre ce que je vais dire. La raison pour laquelle nous avons développé ce plan.

D'ailleurs, si vous regardez aujourd'hui, et si vous n'avez pas été impliqué dans le travail de la dernière série, vous devez vous dire que tout cela est très bureaucratique et vous devez vous dire pourquoi on a besoin de tout cela. Et vous pensez probablement aux questions dans le sens des questions politiques, des choses dont vous avez entendu parler, des génériques fermés, de grosses questions politiques ou problèmes de politiques.

Il y a aussi des choses qui ont changé au niveau des opérations, par exemple. D'une perspective non politique, beaucoup de personnes ne savaient pas de quoi il s'agissait à l'époque. Mais, c'était déjà sur le radar de beaucoup. Pour ceux qui étaient impliqués, sachez qu'il n'y avait pas de processus pour gérer cela.

Donc les candidats, lorsqu'il y avait ces problèmes, ils n'avaient aucune idée. Ils ne savaient pas quoi faire. L'ICANN a dû faire face comme elle le pouvait. Le personnel a travaillé avec le Conseil, etc., mais il n'y avait pas de commentaire vis-à-vis de la communauté. Il n'y avait pas de transparence. Donc on a —

Attendez ! Il y a eu quelques cauchemars. Excusez-moi de vous les rappeler. Le Guide des candidats avait été finalisé en juin 2011 et le Conseil l'a approuvé. Mais il y avait des directives à l'intérieur de ce Guide, il y avait des mécanismes pour mettre en priorité

---

certaines candidatures et des [batches] qu'ils devaient baser sur — il y avait un mot comme « basé sur les compétences ». Donc voilà, ça, c'était en juin 2011.

Donc l'ICANN a dû trouver quelque chose qui serait basé sur les compétences. Et ils ont appelé ça de l'archerie numérique. Et ça a été approuvé en mars 2012. Et les candidatures étaient déjà soumises avant la fin de la mise en œuvre du Guide des candidats. Alors, il y avait 10 jours avant la fin de la période de candidature.

Donc bon, c'était bien. On se disait « c'est bon ». Mais il y avait aussi des failles que beaucoup avaient vues dès le départ. Donc beaucoup de personnes ont dû montrer à l'ICANN quelles étaient ces failles. Et si ces personnes savaient qu'ils ne pouvaient pas démontrer quelles étaient ces failles, etc.

En juin, le 23 juin, ce plan a été suspendu parce que les gens déjà comprenaient ce que les problèmes allaient être, mais ça n'a pas été avant le mois de novembre 2012, quand la priorisation proposée a été finalisée.

Donc là, alors attendez. Ça a été mis en œuvre en décembre. Donc 18 mois entre la version préliminaire du Guide de candidats à la mise en œuvre. Donc c'est un exemple.

Donc dans ce sens, nous espérons que l'équipe de SPIRT réussira et pourra permettre à tout monde — pourra aider, donc sera

---

composée d'experts et l'ICANN peut travailler avec cette équipe pour que cette équipe comprenne bien les implications donc avant de finaliser ce nouveau Guide des candidats et le processus qui suivra.

PATRICK JONES :

Oui. Je pense que nous sommes à la fin de la séance. Karen, puis-je passer vers vous pour les dernières remarques et remercier tout le monde aujourd'hui ?

KAREN LENTZ :

Merci beaucoup, Patrick. Merci à tous pour vos questions et vos commentaires.

Nous avons parlé de toute une série de parties prenantes de la communauté d'ICANN, avec différents rôles qui comprennent, comme Jeff nous l'a rappelé les candidats. Mais je pense que cela va au-delà ; cela va au-delà de la communauté de l'ICANN.

Nous sommes en train de mettre en place un programme destiné à tous les utilisateurs de l'Internet du monde entier. Et nous devons mettre en place un processus qui soit simple, qui soit prévisible, qui soit un outil simple.

---

Et je voudrais ajouter que si nous n'avons pas répondu ou reçu votre question ou votre commentaire, n'hésitez pas à venir nous voir ici. Nous serons là pendant toute la semaine. Merci.

PATRICK JONES :                   Merci beaucoup. Cette séance est maintenant terminée.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**